



Artisan qui reclame de l argent liquide et refuse de faire factur

Par **fally**, le **06/02/2012** à **17:24**

Bonjour,

J'ai fait effectuer le remplacement de 4 prises électriques et 2 interrupteurs à mon domicile par un artisan, celui-ci me réclame la somme de 185,00 € en liquide, il refuse catégoriquement de me délivrer une facture officielle ainsi que d'être payé en chèque, il réclame l'argent rapidement et menace de faire faire, par un ami à lui, une facture en sous-traitance. Je vis seule, adulte handicapée, avec de très maigres ressources, je n ai pas les moyens d'avoir recours à un avocat, pourriez-vous m'aider, je ne sais pas à qui m'adresser.

S'il vous plait, aidez moi, quelles démarches dois-je faire ?[fluo][fluo]

Par **Marion2**, le **06/02/2012** à **17:32**

Bonjour,

Etant donné votre situation, je vous conseille de vous rendre à la Gendarmerie et de les informer des façons de faire de cet artisan.

Tenez-nous au courant.

Cordialement.

Par **alterego**, le **06/02/2012** à **20:10**

Bonjour

Les quelques mots que vous nous rapportez suffisent à définir le personnage, aussi appeler artisan un bricolo est lui faire beaucoup d'honneur.

Vous vivez à la campagne allez à la Gendarmerie, à la ville allez dans un commissariat de Police.

Vous ne refusez pas de payer mais uniquement lorsqu'il vous aura remis une facture en bonne et due forme.

Cordialement